

## AVIS D'EXPERTS

**PIERRE ALLORANT**, historien



« Le Département va avoir 225 ans alors que la Région a une personnalité propre depuis 1986 seulement. Mais l'identité d'un territoire ne tient pas qu'à son ancienneté. Le Loiret, à l'instar de la Région Centre, rencontre une triple difficulté d'appropriation par ses habitants : dès l'origine, des forces centrifuges liées à la rivalité entre villes ; la force d'attraction de l'une des plus grandes mégapoles mondiales,

Paris ; enfin, depuis un demi-siècle, le renouvellement élevé de sa population, très positif pour le dynamisme économique et sociétal, rend difficile un sentiment identitaire.

Toutefois, les compétences du Conseil général donnent au Département une proximité et une reconnaissance de chaque habitant : du collégien à la personne âgée. Cela ne signifie pas que rien ne doit bouger. On peut imaginer des regroupements, un recentrage sur des actions mieux identifiées – les financements croisés rendent difficile l'évaluation des politiques publiques par les électeurs – et une meilleure articulation avec les communautés urbaines et les régions pour l'action économique et la préparation de l'avenir (éducation, recherche). »

**CHRISTOPHE LAVIALLE**, économiste



« Le rôle du Département est fondamental pour garantir le caractère territorialement équilibré du développement économique et de l'emploi. La mondialisation s'accompagne de phénomènes d'agglomération des activités économiques qui poussent à la concentration des activités productives et notamment celles à haute valeur ajoutée dans les grands centres urbains. Il en résulte une croissance de plus en plus déséquilibrée entre ces territoires et les territoires périphériques, ruraux ou périurbains. Or, il n'y a pas de développement économique soutenable sur le plan social et politique, qui reposerait sur des polarisations d'emplois et de richesses excessives. C'est là que le rôle du Département, en relation avec ses compétences en matière sociale et en coopération avec les EPCI, devient essentiel. Il doit veiller à ce que les territoires qui sont de sa compétence ne jouent pas entre eux la concurrence mais fassent le pari de la coopération, de la mutualisation et de la solidarité, et que l'attractivité naturelle des grandes aires urbaines ne se fasse pas au détriment de territoires rurbains qui se verraient ainsi relégués, mais profite à construire un développement équilibré, harmonieux et inclusif. »

### COMMUNICATION

## LA VIE SANS LE DÉPARTEMENT

**Une campagne choc pour sensibiliser le public et réagir !**

« Sans le Conseil général, pas de collèges, fabriquez-vous-même vos collèges ! » Le message est sans équivoque et rappelle l'une des missions essentielles qu'assure quotidiennement le Département : l'entretien, la rénovation et la construction des collèges. Et sans Conseil général, pas de transport pour parcourir le Loiret d'est en ouest et du nord au sud. Cette idée est déclinée dans trois autres messages publicitaires diffusés début octobre dans la presse spécialisée et au mois de novembre sur le plan local.

**Se rapprocher et mutualiser pour exister**

Cette campagne est le point d'orgue d'une action d'envergure menée par les Départements, dont celui du Loiret. Des Départements pressurisés par la diminution de leurs



ressources et l'aggravation des charges qui pèsent sur eux. Baptisé "Départements en colère", le mouvement a connu une première grande étape le 9 octobre dernier. En guise de protestation, 41 présidents de Conseils généraux ont quitté l'ADP (Assemblée des départements de France) réunie en congrès à Lille. Une première dans l'histoire des collectivités.

### Les personnes âgées démunies

Autre souci, la grand-mère de Quentin a appelé, L'Ehpad\*, où elle vit depuis quelques mois, ferme ses portes, faute de financement. Le Département, qui avait investi plus de deux millions dans l'établissement, a baissé le rideau. La grand-mère de Quentin va devoir trouver un logement. Pas évident pour cette femme diminuée et dépendante. Là encore, la vieille dame devra faire sans l'aide du Conseil général qui soutenait le maintien à domicile des personnes âgées avec l'Apa\*\*. Une aide de près de 34 millions d'euros (en 2013) qui disparaît en même temps que le Département. Heureusement, tous ces événements

ne sont que pure fiction. Quoique. L'existence des Départements est sérieusement menacée par l'absence de compensation financière de la part de l'État qui parallèlement les responsabilise davantage. L'Acte III de la décentralisation qui prévoit la réforme des collectivités territoriales est annoncé pour 2015. Jusqu'ici tout va bien...

Barthélemy Sanson

\* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

\*\* Allocation personnalisée d'autonomie



Retrouvez toutes les infos sur le conseil général sur [www.loiret.com](http://www.loiret.com)